



## Direction générale de l'aviation civile

### CERTIFICAT D'AGRÉMENT DE SURETE EN QUALITE DE FHA

L'agrément en qualité de fournisseur habilité est délivré à la société :

**UUDS AERO**

Pour l'établissement ainsi mentionné à l'article 1 de l'arrêté du

Cet agrément prend effet à compter du 01/01/2022 et est valide jusqu'au 31/12/2024,  
sauf cas de suspension ou de retrait.

Fait le 30/12/21

Pour le ministre chargé des transports et par délégation,

**Franck BESSE**

Adjoint au chef du département  
Surveillance Roissy  
DSAC Nord

